

Date d'émission 03-avr.-2007

Date de révision 03-mai-2013

Numéro de révision 3

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit Mothers Mag & Aluminum Polish

Code du Produit 05100, 05101, 05102, 05104, 35100, 55100

Utilisation recommandée Encaustique pour métaux

Adresse Fournisseur

MOTHERS POLISHES WAXES CLEANERS
5456 Industrial Drive
Huntington Beach, CA 92649
TEL: 714-891-3364
FAX: 714-893-1827

Téléphone en cas d'urgence Chemtrec 1 800 424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Avertissement!

Aperçu des urgences

Peut être nocif par ingestion
Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
Irritation de peau et d'œil de cause de mai
Un contact répété peut amener des réactions allergiques chez certains sujets très sensibles
Peut causer de la somnolence et des étourdissements
Des matières combustibles

Aspect Blanc

État physique Solide.

Odeur Pin

Effets potentiels sur la santé

Voies majeures d'exposition

Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

Toxicité aiguë

Yeux

Risque d'irritation.

Peau

Peut causer des irritations de la peau et/ou des dermatites. Le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Inhalation

Risque de dépression du système nerveux central avec nausées, maux de tête, vertiges, vomissements et perte de coordination.

Ingestion

L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Risque d'effets supplémentaires comme répertorié dans « Inhalation ». Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Effets chroniques

Éviter les expositions répétées. Un contact répété peut amener des réactions allergiques chez certains sujets très sensibles. La mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être nocif ou mortel

Conditions médicales aggravées

Allergies. Troubles cutanés. Troubles respiratoires. Système nerveux central. Troubles visuels pré-existant.

Interactions avec d'autres produits chimiques La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques. Irritants. Sensibilisants. Epoxy.

Danger pour l'environnement Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
Distillats de pétrole, légers hydrotraités	64742-47-8	25-50
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	25-50
Acide stéarique	57-11-4	<10
Triéthanolamine	102-71-6	<10
Acides gras de résine liquide	61790-12-3	<10
Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha.-[(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phényl]-.oméga.-hydroxy-	9036-19-5	<10
2,4-Pentanediol, 2-méthyl-	107-41-5	<10

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

Avis aux médecins Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Indice d'inflammabilité Substance combustible: risque de combustion mais ne s'enflamme pas facilement.

Point d'éclair 194 °F / 90 °C

Moyen d'extinction approprié Dioxyde de carbone (CO₂) Poudre sèche. Poudre chimique d'extinction. Mousse.

Slovénie Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre l'incendie.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité à un choc mécanique Aucune.

Sensibilité à une décharge statique Oui

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

<u>NFPA</u>	Danger pour la santé 1 Inflammabilité 2	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques N/A
<u>HMIS</u>	Danger pour la santé 1 Inflammabilité 2	Danger physique 0	Précautions individuelles B

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement	Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.
Méthodes de confinement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Méthodes de nettoyage	Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Éviter que le produit pénètre dans les égouts.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Entreposage	Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Distillats de pétrole, légers hydrotraités 64742-47-8	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³ (as oil mist)	TWA: 5 mg/m ³ (as oil mist)	
Oxyde d'aluminium 1344-28-1	TWA: 1 mg/m ³ respirable fraction	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 10 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction	
Triéthanolamine 102-71-6	TWA: 5 mg/m ³	-	
Acides gras de résine liquide 61790-12-3	5 mg/m ³ (resp) 10 mg/m ³ STEL (resp)	5 mg/m ³ (resp)	
2,4-Pentanediol, 2-méthyl- 107-41-5	Ceiling: 25 ppm	(vacated) Ceiling: 25 ppm (vacated) Ceiling: 125 mg/m ³	Ceiling: 25 ppm Ceiling: 125 mg/m ³

Danger immédiat pour la vie ou la santé

Autres directives relatives à l'exposition Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Mesures d'ordre technique Douches
Points de lavage des yeux
Systèmes d'aération

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps Gants de protection.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions d'utilisation normales. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une aération ou une évacuation peut s'avérer nécessaire.

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Blanc.	Odeur	Pin.
Seuil de l'odeur	Pas d'information disponible.	État physique	Solide.
pH	Pas d'information disponible.	Température d'auto-inflammation	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	194 °F / 90 °C	Point/intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.	Limites d'inflammation dans l'air	Pas d'information disponible.
Point/intervalle de fusion	55 °C	Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Solubilité	Pas d'information disponible.	Densité gazeuse	Donnée non disponible.
Pression de vapeur	Donnée non disponible.		
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	<30		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable dans des conditions normales.
Produits incompatibles	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits de décomposition dangereux	aucun en utilisation appropriée La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Inhalation	Peut causer de la somnolence et des étourdissements
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation légère.
Contact avec la peau	Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et provoquer de l'irritation
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Information sur les composants

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50
Distillats de pétrole, légers hydrotraités	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat) 4 h
Oxyde d'aluminium	> 5000 mg/kg (Rat)		
Solvant naphtha aliphatique moyen (pétrole)	> 5000 mg/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	> 5.28 mg/L (Rat) 4 h
Acide stéarique	-	5 g/kg (Rabbit)	-
Triéthanolamine	= 4190 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit) > 16 mL/kg (Rat)	
Acides gras de résine liquide	= 7600 mg/kg (Rat)		
Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha.-[(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phényl]-.oméga.-hydroxy-	= 4190 mg/kg (Rat)		
2,4-Pentanediol, 2-méthyl-	= 3692 mg/kg (Rat)	12,3000 mg/kg (Rabbit)	> 310 mg/m ³ (Rat) 1 h

Toxicité chronique

Toxicité chronique	Éviter les expositions répétées. Un contact répété peut amener des réactions allergiques chez certains sujets très sensibles. La mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être nocif ou mortel
---------------------------	--

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Triéthanolamine		Group 3		

Effets sur l'organe-cible	Système nerveux central. Yeux. Appareil respiratoire. Peau.
----------------------------------	---

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Distillats de pétrole, légers hydrotraités		LC50 96 h: = 2.2 mg/L static (Lepomis macrochirus) LC50 96 h: = 2.4 mg/L static (Oncorhynchus mykiss) LC50 96 h: = 45 mg/L flow-through (Pimephales promelas)		LC50 96 h: = 4720 mg/L (Daphnia magna)
Oxyde d'aluminium		LC50 96 h: > 100 mg/L semistatic (Salmo trutta)		LC50 48 h: > 100 mg/L (daphnia magna)
Triéthanolamine	EC50 72 h: = 216 mg/L (Desmodesmus subspicatus) EC50 96 h: = 169 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h: 10600 - 13000 mg/L flow-through (Pimephales promelas) LC50 96 h: > 1000 mg/L static (Pimephales promelas) LC50 96 h: 450 - 1000 mg/L static (Lepomis macrochirus)	EC50 > 10000 mg/L 30 min	EC50 24 h: = 1386 mg/L (Daphnia magna)
Acides gras de résine liquide	EC50 72 h: >= 1000 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)			
2,4-Pentanediol, 2-méthyl-		LC50 96 h: 10500-11000 mg/L flow-through (Pimephales promelas) LC50 96 h: = 10000 mg/L static (Lepomis macrochirus) LC50 96 h: = 10700 mg/L static (Pimephales promelas) LC50 96 h: = 8690 mg/L flow-through (Pimephales promelas)	EC50 = 3038 mg/L 5 min	EC50 48 h: 2700 - 3700 mg/L (Daphnia magna)
Nom Chimique		log Pow		
Triéthanolamine		-2.53		
Acides gras de résine liquide		5.98		
2,4-Pentanediol, 2-méthyl-		0.13986		

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Ce produit, tel que fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Codes de déchets dangereux de la Californie 331

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT</u>	Non réglementé
<u>TDG</u>	Non réglementé
<u>MEX</u>	Non réglementé
<u>ICAO</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
<u>IMDG/IMO</u>	Non réglementé
<u>RID</u>	Non réglementé
<u>ADR</u>	Non réglementé
<u>ADN</u>	Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
EINECS	Est conforme à (aux)
ELINCS	Est conforme à (aux)

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Réglementations fédérales des États-Unis

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Risque aigu pour la santé	Oui
Risque chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Oui
Risque d'échappement soudain de la pression	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucunes substances réglementées comme polluant conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce produit, comme fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau, local, régional ou provincial concernant les déversement de ce produit.

Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la proposition 65.

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Oxyde d'aluminium	X	X	X		X
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	X				
Triéthanolamine	X	X	X		X
2,4-Pentanediol, 2-méthyl-	X	X	X		X

Règlements internationaux**Mexique - classe**

Risque léger, classe 1

Nom Chimique	État cancérogène	Limites d'exposition
Oxyde d'aluminium		Mexico: TWA 10 mg/m ³
2,4-Pentanediol, 2-méthyl-		Mexico: Ceiling 25 ppm Mexico: Ceiling 125 mg/m ³

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

D2B Matières toxiques

**16. AUTRES INFORMATIONS****Préparé par**

Bonne gestion des produits
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1 800 572-6501

Date d'émission

03-avr.-2007

Date de révision

03-mai-2013

Note sur la révision

Changement de code du produit

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche technique santé-sécurité